

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Informatique et statistique			
Ancien Code	ECLG1B10IST	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1100		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be) Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette unité d'enseignement est de permettre à l'étudiant-e :

- De s'approprier des connaissances générales en statistique en vue de traiter des données économiques, commerciales, financières;
- De développer son sens critique dans l'interprétation de données statistiques;
- De développer sa maîtrise des concepts et fonctions de base du tableur Excel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.2 Utiliser les outils informatiques de base tels que la messagerie électronique, le traitement de texte, le tableur et la base de données

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.2 Mettre en place et interpréter les tableaux de bord et indicateurs de performance en matière de logistique

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, il est attendu de l'étudiant-e qu'il/elle soit capable de/d' :

- Utiliser les fonctions de base du tableur Excel;

- Sélectionner des outils et des indicateurs statistiques pertinents en vue de traiter des données économiques, commerciales, financières.
- Développer son sens critique dans l'interprétation de données statistiques chiffrées et schématiques.
- Calculer sans aide-mémoire des indicateurs de statistique descriptive uni- et bidimensionnelle.
- Représenter des données statistiques sous la forme de tableaux et de schémas.
- Réaliser collectivement (en groupe) une collecte de données et d'en analyser statistiquement les données selon les notions vues au cours.
- ...

Les acquis d'apprentissage visés sont repris dans chaque description des activités d'apprentissage composant cette unité d'enseignement.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG1B10ISTA	Initiation aux tableurs	24 h / 2 C
ECLG1B10ISTB	Statistique	60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG1B10ISTA	Initiation aux tableurs	20
ECLG1B10ISTB	Statistique	50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

5. Cohérence pédagogique

A l'ère du digital, la récolte, le traitement et l'interprétation de données statistiques implique le recours à des outils numériques permettant une plus grande rapidité, fiabilité et automatisation des opérations ainsi que des représentations visuelles (graphiques,...) de meilleure qualité.

L'initiation au tableur Excel permet d'outiller l'étudiant.e à ces pratiques numériques et de développer ses aptitudes à manipuler et exploiter des données et tableaux de bord à partir d'un environnement digital.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Initiation aux tableurs			
Ancien Code	4_ECLG1B10ISTA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1101		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité consiste en une approche des fondements à l'utilisation d'un tableur en tant qu'outil de gestion et de management. Elle servira d'introduction à l'activité intitulée "Informatique de gestion" de l'U.E. " Mathématique et informatique appliquées à la logistique" en bloc 2. Sur base d'informations récoltées lors des visites de stages, il apparaît que le tableur EXCEL soit le plus utilisé en entreprise, c'est donc cette application qui sera présentée et qui fera l'objet de l'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1

S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution

1.1. Travailler tant en autonomie qu'en équipe éventuellement multidisciplinaire dans le respect de la culture de l'entreprise

Compétence 2

Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe

2.2. Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit

2.4. Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

Compétence 3

Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques

3.2. Utiliser les outils informatiques de base tels que la messagerie électronique, le traitement de texte, le tableur et la base de données

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de présenter un tableau simple
- d'utiliser les fonctions de base d'EXCEL (somme, moyenne, NB, tri,...)
- de réaliser une représentation graphique des résultats obtenus suite au traitement des données
- de créer une BD et de justifier de son usage
- d'utiliser le vocabulaire spécifique lié à l'utilisation de cette application

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Présentation des notions fondamentales liées à l'utilisation d'un tableur (classeur, feuilles, cellules, adresse,...) et des fonctions de base (somme, moyenne, tri, NB,...), ...

Démarches d'apprentissage

Pour cette activité, la démarche d'apprentissage repose essentiellement sur la présentation des éléments théoriques et sur la réalisation en autonomie d'exercices par les étudiants. Ces exercices sont mis à la disposition des étudiants via la plate-forme moodle et seront remis par les étudiants via cette même plate-forme pour évaluation.

La participation active aux sessions de cours est fortement recommandée afin de bénéficier d'un retour continu et constructif.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un syllabus contenant les principales notions théoriques et de nombreux exercices est en ligne sur la plate-forme Le professeur est à la disposition des étudiants durant le cours et via la plate-forme.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

Tous les travaux sont à remettre EXCLUSIVEMENT au format Excel sous MS Office365 et PDF via la plateforme Moodle UNIQUEMENT, ils forment le « travail Journalier » (TJ). Les étudiants sont informés dès le début d'année des dates de remise des différents travaux.

L'examen de janvier, de juin ou de septembre se déroulera en salle informatique, face à un poste de travail de l'école et dans la version MS Office 365 vue au cours.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Q1 = travaux (30 %) + examen mixte (70%)

Q3 = examen mixte (100%)

Pour un étudiant diplômable en janvier, l'AA est réorganisable, et portera sur le même contenu et les mêmes modalités que décrit ci-dessus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	30				
Période d'évaluation	Exm	70			Exm	100

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistique			
Ancien Code	4_ECLG1B10ISTB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG1102		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Elodie NUOTATORE (elodie.nuotatore@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de cette activité d'apprentissage est de permettre à l'étudiant-e de:

- s'approprier des connaissances générales en statistique en vue de traiter des données économiques, commerciales, financières...
- développer son sens critique dans l'interprétation de données statistiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, il est attendu de l'étudiant-e qu'il/elle soit capable de :

- Sélectionner des outils et des indicateurs statistiques pertinents en vue de traiter des données économiques, commerciales, financières ...
- Développer son sens critique dans l'interprétation de données statistiques chiffrées et schématiques;
- Calculer sans aide-mémoire des indicateurs de statistique descriptive uni- et bidimensionnelle;
- Représenter des données statistiques sous la forme de tableaux et de schémas;
- Réaliser collectivement (en groupe) une collecte de données et d'en analyser statistiquement les données selon les notions vues au cours;
- ...

Cette AA contribue à l'atteinte des compétences suivantes (cf. référentiel de compétences):

1.1, 1.2, 1.5, 2.2, 3.2, 4.2.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette AA mobilise notamment les contenus d'apprentissage suivants:

- Démystification de l'univers statistique
- Concepts de base de la statistique descriptive
- Statistique descriptive univariée (distribution statistiques, tendance centrale, dispersion,...)
- Statistique descriptive bivariée (présentation des données, distribution conjointe, distributions marginales, distributions conditionnelles, covariance, coefficient de corrélation linéaire, régression linéaire,...)
- ...

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux alternant entre théorie et exercices pratiques.

Les exercices sont réalisés individuellement ou par groupes informels de deux ou trois étudiants et la correction se fait collectivement sous la supervision du professeur.

Certains points de théories peuvent être introduits selon la méthode de la classe inversée, par exemple à travers des capsules vidéos à visionner en introduction à certaines séances de cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant·e est invité·e à prendre contact avec l'enseignante par mail s'il/elle rencontre des difficultés à comprendre la matière ou dans les tâches qui lui sont demandées.

Une session questions-réponses est organisée à la fin de chaque quadrimestre.

Un examen blanc est organisé au Q2, suivi d'une correction par les pairs.

Sources et références

Ouvrages spécialisés tels que :

Py B.(2007), La statistique sans formule mathématique, Pearson Education.

Berrondo-Agrel M. et Fourastié J. (1998), Les probabilités compréhensibles pour tous, Gaëtan Morin.

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Slides de cours

Exercices réalisés au cours et exercices supplémentaires non réalisés au cours et déposés sur Connected

Tous les supports numériques présentés en cours et disponible via Connected

Les notes de l'étudiant·e font partie intégrante de la matière pouvant faire l'objet d'une évaluation.

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Session Q1 :

40% de la note finale fera l'objet d'un examen écrit en session.

Session Q2 :

60% de la note finale fera l'objet d'un examen écrit en session.

Session Q3:

100% de la note finale fera l'objet d'un examen écrit en session.

Les modalités opérationnelles de l'évaluation seront déposées au regard de l'UE sur ConnectED.

Si l'étudiant·e n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique complémentaire faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, **si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant·e est ajourné·e.**

Les étudiants « diplômables » en janvier

L'évaluation de l'AA est réorganisable en janvier.

1^{ère} session: matière Q1 année N et Q2 année N-1.

2^e session: matière Q1 année N et Q2 année N-1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	40	Exe	60	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).